



SPS-CEA | **DISP**
DE DIJON

SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION



Tentative d'évasion violente au tribunal de Blois : jusqu'à quand faudra-t-il attendre le drame ?

Un détenu placé en mandat de dépôt pour meurtre a tenté de s'évader aujourd'hui au tribunal de Blois lors de sa présentation devant le JLD. Cet individu, déjà signalé pour son comportement particulièrement inquiétant lors d'une précédente reconstitution, a tenté de franchir la vitre du box pour prendre la fuite.

L'escorte est immédiatement intervenue. S'en est alors suivie une scène d'une extrême violence !

L'individu a opposé une résistance acharnée, agressant les personnels présents dans un espace exigü, au point de nécessiter l'intervention de policiers et d'agents de sécurité venus en soutien.

Il aura fallu pas moins de six personnes pour maîtriser ce détenu !

Bilan :

Deux agents agressés et blessés. Une intervention particulièrement dangereuse. Et une question simple : que serait-il arrivé si les collègues n'avaient pas réagi immédiatement ?

Le SPS-CEA s'interroge sérieusement sur le niveau d'escorte retenu pour un profil pourtant déjà identifié comme problématique par les personnels de terrain.

Trois agents étaient-ils réellement suffisants face à un individu aussi dangereux ?

Le SPS-CEA exige :

- Des mesures de sécurité adaptées ;
- Une prise en compte réelle des remontées terrain ;
- Une reconnaissance forte des agents intervenants.

Le SPS-CEA félicite les surveillants du PREJ 45 pour leur sang-froid, leur professionnalisme et leur engagement exemplaire dans une situation qui aurait pu virer au drame mais aussi les forces de l'ordre et les agents de sécurité qui ont épaulé nos collègues pour maîtriser un détenu hors de contrôle.

Le SPS-CEA demande également à l'encadrement de récompenser de manière exemplaire les personnels engagés lors de cette intervention.

Le bureau local, le 19 mai 2026.